



RESTAURATION ET GESTION DU MARAIS DE BOISTRAY

Retour d'expérience d'actions pour les zones humides des vallées du Rhône et de la Saône

MAÎTRE D'OUVRAGE

Conservatoire d'espaces naturels
Rhône-Alpes



« L'implication des élus de la commune de Saint-Georges-de-Reneins a permis de préserver ce marais, réservoir de biodiversité, et d'y maintenir les usages traditionnels (pâturage, chasse) tout en développant la sensibilisation à l'environnement sur le site.

Les enjeux de conservation restent toutefois forts pour cette zone humide soumise à de multiples pressions »

Cécile Barbier, gestionnaire
du Marais pendant 10 ans
Conservatoire d'espaces naturels
Rhône-Alpes



Localisation du marais de Boistray

SURFACE TOTALE

237 hectares en gestion dont
100 hectares restaurés

DATE DE RÉALISATION

Depuis 1996

LOCALISATION

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Département du Rhône
Communes d'Arnas et de Saint-Georges-de-Reneins

TYPE D'OPÉRATION

Restauration et gestion d'habitats naturels

TYPE DE MILIEU

Marais, prairies humides inondables et
pelouses sèches sableuses

OCCUPATION DU SOL

Ancienne zone de fauche et de pâturage

COÛT TOTAL DU PLAN DE GESTION 2017-2021

178 000 €

LE PROJET EN BREF

Avec ses 237 hectares d'habitats divers, le marais de Boistray représente l'une des plus grandes zones humides du département du Rhône. Les acteurs locaux se sont mobilisés dès 1995, avec le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, pour proposer un document planifiant les opérations à effectuer.

L'objectif de ce projet : préserver la richesse des habitats présents sur le marais par le biais d'opérations de restauration et le retour de pratiques de gestion traditionnelles.



Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), espèce protégée au niveau national



Ail anguleux (*Allium angulosum*), espèce protégée au niveau régional

POURQUOI CE PROJET ?

La mosaïque de milieux associant prairies humides, roselières, réseau de mares, fourrés arbustifs et boisements alluviaux fait de cette zone humide un site d'une immense richesse. L'intérêt écologique de cette zone d'expansion de crues a été reconnu via son intégration au réseau Natura 2000 en 2007.

L'abandon des pratiques traditionnelles de gestion, la construction de l'autoroute A6 au travers du marais et l'endiguement de la Saône des années 50 à 70 ont contribué à détériorer l'état du marais. Afin d'en préserver les richesses, un plan de gestion a été proposé en concertation avec les différents acteurs locaux.

OBJECTIFS VISÉS	ACTIONS MENÉES
Restaurer et gérer les habitats naturels .	<ul style="list-style-type: none"> • Réouverture de milieux par déssouchage et broyage de saules. • Gestion par fauche tardive et pâturage extensif pour préserver les milieux herbacés hygrophiles et les pelouses sèches. • Amélioration qualitative et quantitative du réseau de mares. 1 • Entretien des boisements alluviaux.
Améliorer le fonctionnement hydrologique du marais.	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation sur les vannages avec les exploitants. • Entretien de biefs. 2 • Restauration de frayères à brochet. • Amélioration des connaissances sur le fonctionnement hydrologique.
Maîtriser le foncier et son usage .	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de 50,4 ha par la Commune. • Gestion de 38 hectares par le Conservatoire grâce à un bail emphytéotique. • Élaboration de conventions de gestion avec les agriculteurs locaux, Société APRR, RTE et propriétaires privés.
Sensibiliser le grand public et valoriser économiquement le marais.	<ul style="list-style-type: none"> • Sorties pédagogiques (riverains, scolaires, élus...). 3 • Fauche tardive et production de foin (mini-balles rondes). 4 • Élevage de bovins destinés à la vente directe. 5

SUIVI DE L'AVIFAUNE PALUDICOLE*

La LPO a recensé **seulement 38 espèces nicheuses** en 2017. C'est l'un des chiffres les plus bas depuis le début du suivi en 2002, après des fluctuations d'effectifs et une forte régression depuis 2012.

Face à ce constat inquiétant, des adaptations des pratiques de gestion sont en cours, sachant que le phénomène est complexe et implique d'autres facteurs (assèchement de la zone humide, état des populations au niveau national et international). La poursuite des suivis permettra de voir si la tendance s'améliore. En 2021, 45 espèces nicheuses ont été observées.

* espèces d'oiseaux vivant dans les marais



Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*)

SUIVI DE LA FLORE PATRIMONIALE

En 2015, **20 espèces végétales patrimoniales** ont été recensées, dont 17 espèces protégées, comme la Fritillaire pintade qui présente des populations dans un état de conservation favorable. Globalement, les espèces de flore patrimoniale se maintiennent sur le marais.

Les prospections réalisées au cours du plan de gestion 2011-2015, à l'est de l'autoroute A6, ont montré l'existence de secteurs à forts enjeux de conservation pour la flore remarquable et emblématique du Val de Saône.



Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*)

— IDÉES À RETENIR

Le bail emphytéotique, un outil de maîtrise foncière à long terme :

- Les actions de gestion sont garanties de manière pérenne pendant une durée de 18 à 99 ans. Ici la durée du bail est de 43 ans.
- Le Conservatoire maîtrise 38 ha sans payer de fermage.
- Les droits acquis par le Conservatoire font l'objet d'un acte notarié : ils sont attachés aux parcelles.

Un dysfonctionnement hydrologique important :

- Les travaux de recalibrage de la Saône ont entraîné une incision de son lit, menant à une moindre inondabilité du marais.
- Bien qu'un ouvrage ait été installé, l'autoroute A6 déconnecte le marais de la Saône, limitant ainsi les apports d'eau.
- Les périodes d'étiage sont de plus en plus longues au fil du temps.

La valorisation économique du marais :

- La fauche tardive est valorisée : l'exploitant garde la fauche qu'il réalise pour son bétail et la fauche réalisée par le Conservatoire est valorisée en paillage (maraîchage et vignes).
- Le pâturage sur le marais est un complément intéressant pour l'exploitant qui vend sa viande en circuit court.

Des surcoûts possibles :

- Sur la période 2010-2016, les coûts réels de mise en œuvre du plan de gestion sont en moyenne 9 % plus élevés que les coûts prévisionnels. Ces surcoûts s'expliquent par la multiplicité des acteurs liés aux activités pouvant avoir une incidence sur la gestion du site, et nécessitant un travail de concertation.
- Néanmoins aucun surcoût n'a été observé sur la période 2017-2021.

BILAN

La mise en place d'un plan de gestion dès 1996 a permis de définir les pratiques d'usages et de planifier des opérations de restauration du marais et ainsi d'en **préserver la biodiversité**.

On remarque une plus grande **fluctuation de la diversité des oiseaux**, les habitats étant impactés par le fonctionnement hydrologique du fleuve.

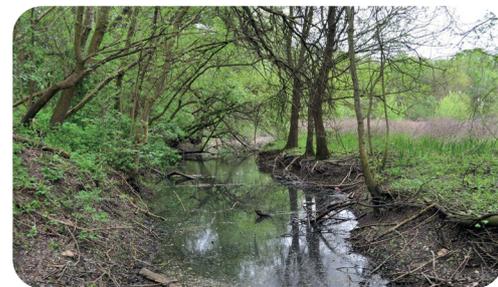
Des suivis hydrologiques et piézométriques réguliers permettraient d'analyser cette fluctuation (interactions complexes entre fonctionnement du fleuve et écosystème de zones humides).

PERSPECTIVES

- Poursuite de l'amélioration de la qualité et de la fonctionnalité de certaines mares.
- Amélioration des connaissances sur le fonctionnement hydrologique du marais.
- Concertation avec les exploitants agricoles pour optimiser les niveaux d'eau dans le marais.



1 Mare créée, où des grenouilles agiles et des tritons ont été observés.



2 Entretien du bief pour favoriser les apports en eau.



3 Sortie pédagogique dans le cadre de la fête de la nature de mai 2018.



4 Fauche tardive du foin et production de balles pour permettre une meilleure valorisation.



5 Le marais est pâturé par un élevage de limousines pour la production de viande.

LE SITE PRÉSERVÉ



Prairie humide et roselière d'une grande richesse écologique



Mare préservée et protégée contre le piétinement des bovins

BUDGET ET PARTENARIATS

PARTENAIRES FINANCIERS

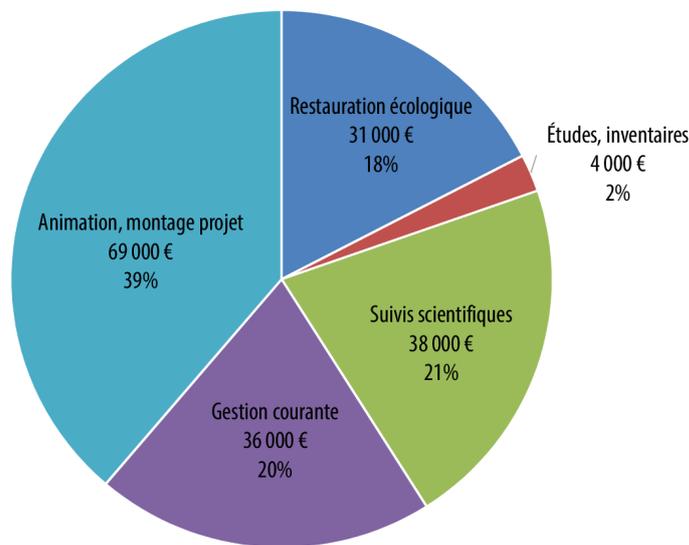


avec le soutien de



Le réseau de transport d'électricité

RÉPARTITION DES COÛTS DU PROJET (plan de gestion 2017-2021)



Coût total : 178 000 €

En savoir +

Cette fiche a été réalisée avec le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes.

Contact :

Cécile Racapé, chargée de projets
secretariat@cen-rhonealpes.fr
04 72 31 84 50
www.cen-rhonealpes.fr



Fiche réalisée avec le soutien de l'Union européenne